



MINISTÈRE
DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES

.....

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE DE
CONSEILLER D'ÉDUCATION ARTISTIQUE PRINCIPAL
DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNÉSIE
FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNÉE **2022**

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

**Dissertation portant sur la culture générale dans le domaine artistique
notamment (durée 3 heures, coefficient 1)**

Jeudi 8 juin 2023

Le sujet comporte 2 pages (page de garde incluse).

Important :

Aucun autre document n'est autorisé.

Le ou les candidats ne doivent avoir à leur disposition sur la table d'examen que du matériel d'écriture, règle, gomme, correcteur non liquide.

Le ou les candidats doivent écrire et, souligner si nécessaire, au stylo uniquement de couleur **noire** non effaçable.

Il est interdit au(x) candidat(s) de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie. Les copies doivent rester anonymes.



**MINISTÈRE
DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES
.....

**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE DE
CONSEILLER D'ÉDUCATION ARTISTIQUE PRINCIPAL
DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNÉSIE
FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNÉE 2022**

Jeudi 8 juin 2023
(durée 3 heures, coefficient 1)

SUJET :

« Selon vous, la musique est-elle un art accessible à tous ? »